

# Le coaching de dirigeants

*Accroître les performances de son entreprise*

## QU'EST-CE QUE LE COACHING DE DIRIGEANTS ?

**Les dirigeants de TPE ou de PME/PMI, les artisans, les commerçants, les professions libérales ont en général, comme objectif N°1, le développement de la performance de leur entreprise et la préservation d'un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.**

Le coaching de dirigeants est un accompagnement sur mesure pour atteindre ces objectifs. Il s'applique à tous les champs de l'entreprise : de la stratégie à la gestion des hommes, du développement commercial à la maîtrise des opérations, de la qualité de la production à l'organisation administrative. Le coaching de dirigeants permet de prendre du recul par rapport au quotidien, élargir son champ des possibles, identifier de nouvelles opportunités, amplifier la performance et se développer tout en gardant un équilibre de vie. Par son approche systémique et personnalisée, ce coaching permet au dirigeant de prendre les décisions adaptées et de passer à l'action. Ainsi, il peut réaliser ses objectifs plus efficacement et plus sereinement.

## LES BÉNÉFICES DU COACHING DE DIRIGEANTS :

- + Développer le Chiffre d'Affaires
- + Faire face et gérer une crise (...)
- + Établir une vision claire de son développement et de ses objectifs
- + Optimiser la gestion de son temps
- + Augmenter la rentabilité
- + Améliorer la qualité des opérations
- + Améliorer le management des équipes
- + Augmenter la performance et l'autonomie des collaborateurs
- + Accroître son leadership

## COMMENT ÇA MARCHE ?

**COACHING  
DE DIRIGEANTS**



**Un diagnostic gratuit** : Le bilan des opportunités de développement par Cabinet PROPULSE



**Un plan d'actions sur mesure** : L'AlignementPRO® du Cabinet PROPULSE



**Un accompagnement personnalisé** par un coach professionnel : les séances de coaching de dirigeants



## LES PLUS DU CABINET PROPULSE

- Un cabinet de coaching professionnel de référence depuis 2008
- Un accompagnement professionnel sur mesure adapté à chaque situation et objectif
- Une méthode éprouvée
- Des coachs certifiés et expérimentés, chefs d'entreprise ou managers
- Une culture de l'excellence et de la réussite
- Des outils spécifiques pour TPE-PME



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:  
ACTIONS DE FORMATION  
BILANS DE COMPÉTENCES



## CHIFFRES CLÉS

**+ de 19 520h**

de coaching réalisées auprès de TPE-PME

**+ de 400**

entreprises accompagnées

**+ de 70**

newsletters sur des thèmes du développement d'entreprise

**+ de 50**

petits-déjeuners et conférences

Une étude menée par (PWC) PricewaterhouseCoopers en 2020 révèle le niveau de satisfaction de clients coachés :

**81%** se disent satisfaits ou très satisfaits

**96%** se disent prêts à refaire l'expérience

Coaching & Formation - Orientation & Mobilité - Evaluation & Audit

Cabinet PROPULSE, 30 Bd Heurteloup - Immeuble Transparence - 37000 TOURS - Tél. 02 47 61 61 61

SARL au capital de 133 980 € - SIRET 509 658 795 00026 - APE 7022Z - TVA intra FR26 509 658 795